



ORGANISATION DEL'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**Séminaire/Atelier sur la mise en œuvre des coordonnées du Système Géodésique mondial -1984 (WGS-84) pour soutenir l'exploitation aéronautique du Système GNSS et la PBN
(Dakar, Sénégal, 27-29 novembre 2013)**

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1: mise en œuvre du WGS-84.

- a) Recommandation 3.2 / 1 du FANS / 4 concernant l'adoption du WGS-84
- b) Février 1994, l'adoption de l'amendement 35 à l'annexe 11 et de l'amendement 28 de l'Annexe 15 (Services d'information aéronautique) par le Conseil de l'OACI qui a mandaté l'utilisation du WGS-84 que le système de référence géodésique commune pour l'aviation civile au sein d'une vigueur depuis le 1er Janvier 1998.
- c) Mars 1997, l'adoption de l'amendement 29 à l'Annexe 15 (Services d'information aéronautique) par le conseil de l'OACI qui a mandaté l'utilisation de la composante verticale du WGS-84 avec application sélective à partir du 5 novembre 1998.

Point 2: Notions de WGS-84 en appui direct à la mise en œuvre efficace du GNSS.

- a) Qu'est-ce que le WGS-84 ?
- b) Pourquoi il y a un besoin pour un système commun de référence mondiale ?
- c) Système de référence géodésique et la transformation.
- d) l'arpentage standard des installations de navigation.
- e) Assurance de la qualité dans la mise en œuvre du WGS-84.
- f) Technique pour les levés : levés GPS ; levés classique; photogrammétrie

Point 3: Etat de mise en œuvre du WGS-84.

- a) Examen de l'état actuel de la mise en œuvre du WGS-84 dans la Région AFI.
- b) Examen de l'état actuel de la mise en œuvre du WGS-84 à un niveau global tel que compilé par l'industrie.
- c) Présentation des inventaires des levés de terrains relatifs à la mise en œuvre du système WGS-84 par les états d'AFI.

Point 4: Comprendre les coordonnées et les conversions de coordonnées.

- a) Certains aspects géométriques de la cartographie à travers les transformations de coordonnées
- b) Utilisation des logiciels en ligne téléchargeables pour la transformation de coordonnées locales / nationales et / ou la conversion des données géographiques à partir d'une référence locale géodésique, du système de référence géodésique WGS-84.
- c) Utilisation des logiciels en ligne téléchargeables pour la détermination des données géoïde et sa relation avec les données verticales des WGS-84 hauteurs ellipsoïdales.

Point 5: utilisation en ligne de l'outil de conversion de la National Geospatial Agency (NGA) GEOTRANS version 3.2.

- a) (Traducteur géographique) qui permet la conversion aisée des coordonnées géographiques entre divers systèmes de coordonnées.
- b) l'utilisation de programme géoïde WGS-84 de la NGA pour convertir ortho- métriques (par rapport au niveau moyen de la mer) et les hauteurs ellipsoïdales.
- c) Conservation des données (*Base de données*)

Point 6: utilisation en ligne de l'outil de conversion de la Calculateur Géographique (GEOCALC) Conversion XYZ boîte à outils.

- a) Utilisation des coordonnées cartésiennes (XYZ), qui permettent un positionnement tri-dimensionnée de qualité sur l'ellipsoïde centrée sur la terre.
- b) Méthodes de conversion du coordonnées géodésiques (latitude-longitude- et hauteurs ellipsoïdales).

Point 7: Présentation d'un nouveau projet de gestion en vue de parachever la mise en œuvre complète du WGS-84 dans l'espace aérienne continentale et océanique de la Région AFI.

Protocole africain d'un référentiel géodésique (AFREF). Une initiative africaine d'un protocole référentiel géodésique base sur le système international à référence terrestre (ITRS) encadré sur un réseau de station GNSS en espace de 1000 km pour les utilisateurs.

Point 8: Questions diverses.